ANSINFOS #319

PÉRIODIQUE COMMUNAL D'INFORMATION > AOÛT 2023



CHRISTOPHER GAUTHY

Echevin des Affaires économiques, Président de l'ADL

Rendez-vous le 17 septembre à la journée sans voiture à Ans! pages 11



Mobilité

Concrétisation de plusieurs projets

Votez pour l'Ansois de l'année



Grégory Philippin, Bourgmestre

La Ville d'Ans au départ d'une des lignes de busways (Bus à Haut Niveau de Service)...

Il s'agit là d'une évidence, nos routes sont congestionnées par un surplus de véhicules, ce qui engendre des embouteillages hors normes, des problèmes de stationnement et de pollution qui se répercutent au niveau climatique. En résumé, nos modes de transports doivent évoluer le plus rapidement possible afin d'améliorer et préserver notre cadre de vie pour nous au quotidien, mais aussi pour les générations futures.

Il y a quelques semaines, les TEC ont présenté un vaste projet de transport en commun constitués de busways.

Mais de quoi s'agit-il?

L'idée globale à travers ces busways est d'offrir l'opportunité aux usagers des Tec habitant sur les hauteurs et les pourtours de Liège d'avoir accès facilement aux nouvelles lignes de tram.

En pratique ces busways sont des superbus pouvant charger de 100 à 200 personnes. Ces véhicules seront équipés de climatisation et dotés d'écrans informatifs destinés à optimaliser la mobilité et les correspondances avec d'autres types de transports en commun.

Des quais d'embarquement seront ainsi prévus afin de faciliter leur accès.

Pour monter à bord, les usagers devront quant à eux être munis de cartes prépayées et d'abonnements.

Il sera donc impossible d'acheter un billet dans le véhicule, l'objectif étant de perdre le moins de temps possible entre les liaisons.

En matière de mobilité, il est aussi à préciser que les busways rouleront sur site propre ce qui leur permettra de traverser certains carrefours prioritairement et ainsi gagner un temps précieux dans un confort optimal.

Techniquement, leur fréquence de départ est prévue entre 5 et 10 minutes en heures de pointe et entre 15 à 20 minutes durant le reste de la journée.

La gare d'Ans devrait être au départ de la ligne B1! 4 Lignes sont prévues...

Nom de code : B1, cette première ligne de busways (BHNS) devrait partir de la gare d'Ans en passant par Burenville, le MontLégia et le Longdoz avant de rallier Chênée

Nom de code: B2, cette seconde ligne partira quant à elle de la gare de Guillemins pour desservir le Sart-Tilman et le site universitaire en passant par le pont de Fragnée.

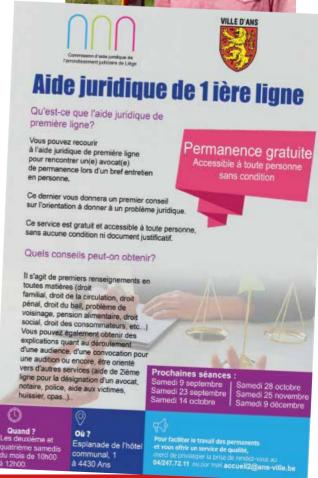
Une 3º ligne baptisée **B3** desservira aussi le Sart-Tilman et le site universitaire, mais au départ de la place République française.

Le trajet de la ligne **B4** débutera à la gare située rue Léopold, destination le carrefour de la Clé à Fléron et ce en traversant Outremeuse, Grivegnée et Beyne-Heusay.

Calendrier:

La ligne B2 devrait être opérationnelle en même temps que le lancement de la ligne du tram en janvier 2025, les autres lignes devraient quant à elles être terminées fin 2027.





Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.



Grégory Philippin,

Bourgmestre, Président de la Zone de Police Ans-Saint-Nicolas.



La zone de police Ans/Saint-Nicolas vous présente son bilan d'activités 2022!

Comme chaque année, la zone de police ANS/ST-NICOLAS est heureuse de vous communiquer son bilan d'activités.

En préambule, rappelons que les priorités reprises dans notre plan zonal de sécurité sont : la sécurité routière, les vols qualifiés dans les habitations ainsi que les vols avec violences. Une attention particulière est également réservée aux vols de véhicules, à la problématique des stupéfiants ainsi qu'à la criminalité environnementale (déchets, épaves, dégradations volontaires ...).

Ci-dessous, un tableau reprenant l'évolution de chaque phénomène prioritaire de 2021 à 2022. Précisons néanmoins que l'année 2021 a été en partie touchée par la crise sanitaire du COVID-19 ce qui a eu pour conséquence une forte diminution de la criminalité en général. Ce pourquoi, il faudra nuancer les augmentations de 2022.

PHÉNOMÈNES	2021	2022	Evo%
Accidents avec dégâts matériels	381	432	+13,3%
Accidents avec lésions corporelles	117	119	+1,7%
Accidents mortels	3	0	-100%
Vols dans les habitations	345	365	+5,8%
Vols avec violences	63	61	-3,2%
Stupéfiants	91	79	-13,2%
Vols de véhicules	50	65	+30%
Criminalité environnementale (déchets)	35	66	+88,5%
Dégradations volontaires	316	312	-1,2%
Véhicules épaves sur la voie publique	102	103	+1%

Précisons que pour les accidents de la route, nous n'avons recensé aucun tué sur nos routes en 2022. En ce qui concerne les blessés, il s'agit essentiellement (plus de 90 % des cas) de blessés légers.

En ce qui concerne les **appels 101 faits à la zone de police** (via le centre de communication de la police fédérale) : nous avons enregistré 20.887 appels en 2020 contre 20.279 en 2019, soit une augmentation de 3 %.

Il est important de souligner que «seulement» 43% de ces appels ont été transmis à la zone pour intervention sur le terrain (contre 39% en 2019).

Appels 101	2021	2022	Evo%
Appels 101 enregistrés au CIC (Pol Fed)	20.155	18.505	-8,1%
Appels transmis aux équipages interventions	10.711	9.357	-12,6%

Le délai moyen d'intervention est de 10,10 minutes (entre l'appel et notre arrivée sur place) contre 17,10 minutes en 2021.

Procès-verbaux - mains courantes

Il y en a de plusieurs types : PV initiaux (le début de la procédure), PV subséquents (les suites d'une procédure), PV judiciaires, PV pour infractions de roulage PV pour accidents de roulage et SAC (sanctions administratives communales).

A côté des procès-verbaux, il y a également la **rédaction de mains courantes**, qui constituent notre quotidien. Ces dernières permettent de signaler des faits nuisant à la personne qui la dépose, même si ceux-ci ne constituent pas forcément une infraction. Contrairement à une plainte, cette démarche ne vise pas à poursuivre en justice l'auteur des faits. Même si elle est au départ une déclaration purement informative, elle peut constituer un début de preuve dans une procédure ultérieure.

Ainsi, notre zone de police a rédigé :

	2021	2022	Evo%
Fiches informations			
Main courante	13.394	12.696	-5,2%
PV Initiaux			
Judiciaire	8.255	9.096	+10,2%
Roulage (hors accidents)	3.255	5.019	+54,1%
PV Subséquents			
Judiciaire	7.584	8.384	+10,5%
Roulage (hors accidents)	964	1.414	+46,6%

Le **travail de quartier** n'est pas en reste : nos agents de quartier ont également réalisé 6.203 domiciliations et le traitement de 4.921 pièces administratives (radiation; renseignements, mesures alternatives, déchéance du droit de conduire ...) et de 4.872 apostilles (devoirs d'enquêtes). Leur charge de travail a augmenté de près de 30 % par rapport à 2021.

Le **service armes** voit son nombre de dossiers légèrement diminué de 8%. Pas moins de 231 dossiers ont été traités pour l'année 2022. Ces dossiers concernent essentiellement des nouvelles demandes de détentions et des contrôles quinquennaux.



En ce qui concerne le **travail d'enquête**, on note 776 apostilles (demandes de devoirs complémentaires du Parquet) et près de 3.000 dossiers traités. 72 perquisitions ont également été menées en 2022.

Notons à ce niveau que les violences intrafamiliales ont augmenté de 81 % par rapport à 2022, on a recensé 324 cas. Dans ce cadre, la zone de police a assuré 232 revisites des victimes.

Quelques chiffres:

2.305 SAC (sanctions administratives communales) ...

217 PV pour arrêts et stationnements ont été dressés sur l'ensemble de la zone (soit 22 % de plus qu'en 2021) et pas moins de 2.305 sanctions administratives pour arrêts et stationnements ont été dressées dont 1.905 sur la commune d'Ans.

Arrêts et stationnement	2021	2022	Evo%
PV	178	217	+22%
SAC	1.128	2.305	+104%
TOTAL	1.306	2.522	+93%

Les actions «vitesse» ont également été renforcées par l'achat d'un nouveau radar mobile, la location des LIDAR

- au SPW et nos radars fixes au carrefour des Français : au total **4.184 PV pour vitesse excessive** ont été dressés, soit 2 fois plus qu'en 2021.
- A l'occasion de nos actions « conduite sous influence », 1.586 véhicules ont été contrôlés ; 65 PV ont été dressés pour **ivresse au volant** et 6 PV ont été dressés pour **drogues au volant**.
- Nous avons procédé à 98 arrestations administratives et 319 arrestations judiciaires. Mentionnons qu'environ 20% des arrestations judiciaires sont le résultat de nos contrôles orientés sur le terrain.

Voilà donc un bilan très positif brossé rapidement et qui permet de mettre en avant nos efforts constants afin de remplir notre mission essentielle : assurer votre sécurité!



Maîtrisez votre vitesse... 7 LIDARS prévus dans les rues d'Ans!

La lutte contre l'insécurité routière fait partie intégrante des priorités zonales depuis de nombreuses années; elle est même la première priorité de notre Plan Zonal de Sécurité 2020–2025. Les vitesses excessives et inadaptées en font notamment partie.

L'excès de vitesse étant un facteur d'accident important tant en termes de gravité que de fréquence, la zone de police souhaite renforcer sa politique d'action «vitesse» en mettant en place une combinaison

prévention, sensibilisation, contrôle et sanction en la matière.

En collaboration avec le Service Public de Wallonie et les autorités locales, la zone de police d'Ans/Saint-Nicolas est inscrit depuis 2021 dans un projet de location de Lidars. Cette

collaboration est une belle opportunité pour sensibiliser un maximum les usagers de la route en se rappelant qu'un radar atteint pleinement son objectif lorsqu'aucun véhicule n'est en excès de vitesse.

En pratique, sept emplacements ont été déterminés en collaboration avec les autorités locales sur le territoire de la Ville d'Ans. Le tout, en fonction des zones accidentogènes, des statistiques de contrôles et de trafic de chaque commune, et des doléances de la population. Rues de Waroux, avenue Henri Lonay, rue Fabrique à l'Huile, rue de la Résistance, rue de Jemeppe, rue Reine Astrid, rue du Zoning.

Il faudra donc faire preuve de vigilance sur nos routes!

Voici les résulats des deux premiers Lidars placés :

Emplacement	Date de placement	Véhicules détectés (Nb)	Infractions (Nb)	Vmax (Km/h)	Vmoy (Km/h)	V85 (Km/h)
Rue de Waroux	29/03/2023	16.049	251 (1,56 %)	85	43	48
Avenue Henri Lonay	27/06/2023	9.413	7 (0,07%)	65	21	28

Les prochains emplacements seront communiqués en temps voulu sur la page Facebook de la zone de police : https://www.facebook.com/ZP5284

Bonne route en toute sécurité!



Sécurité : Réglementation sur les trottinettes électriques, rappel, il est interdit de rouler sur les trottoirs ...

Les utilisateurs d'une trottinette électrique sont assimilés à des cyclistes, quelle que soit la vitesse à laquelle ils utilisent l'appareil. A moins que l'utilisateur ne tienne la trottinette par la main et qu'il ne roule pas dessus, il ne peut emprunter le

trottoir... Le non-respect de cette règlementation peut être sanctionné par les services de Police. Bonne route à toutes et tous... Dernière chose à souligner le duo est interdit.

«Ils se sont dit oui»







Le 23 juin 2023 Les époux BARATTO-BOUSSART



Le 24 juin 2023 Les époux TIMMERMANS-CONSTANT







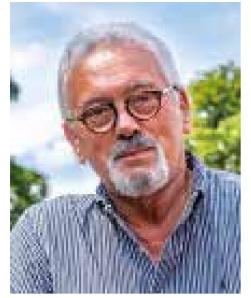
Noces de diamant











Walther Herben,

Premier Echevin en charge des Travaux et de l'Environnement

Le renouveau de la salle «Henriette BRENU»

Datant de la fin des années '70, cette salle, si chère au Bourgmestre de l'époque, le regretté Joseph Servais, avait besoin d'un vrai lifting. Voilà qui est fait, avec cette couverture intégrale - toiture, facades, portes et fenêtres – qui permettra en outre de réaliser de sérieuses économies d'énergie, accentuées encore par l'effet des photovoltaïques.

Rappelons, pour les plus jeunes, qu'Henriette Brenu (Liège 27 juin 1900 - Liège 6 novembre 1994) était une artiste liégeoise qui vivait a Ans et qui fit une très longue carrière dans le théâtre dialectal liégeois. Son autre nom de scène était «Titine Badjawe». Elle fut faite Citoyenne



d'Honneur de la commune d'Ans peu de temps avant son décès et la salle

des fêtes de la rue Gilles Magnée lui fut ensuite dédicacée.

Des saules contre la renouée

Une partie du talus du RAVeL, le long des rue Monfort et d'Othée, est envahie par la Renouée du Japon, cette plante invasive particulièrement difficile à éradiquer de par sa forte vitesse de croissance et son importante capacité de régénération.

Une des manières d'enrayer son développement est de mettre la Renouée en concurrence avec de la végétation autochtone à croissance aussi rapide et de nature à lui faire de l'ombre, tout en occupant le terrain.

C'est le choix qu'a posé récemment le Collège communal en lancant une procédure de marché public visant la plantation d'un millier de saules des vanniers (Salix Vinimalis) sur le versant du talus qui n'est pas encore contaminé par la Renouée du Japon.

Un moyen écologique de lutter contre cette plante invasive, de nouveaux arbres et autant de capteurs de CO, supplémentaires: tout profit pour l'environnement dans notre bonne ville d'Ans.





La réhabilitation du santi à été attribuée

Au cours de sa dernière séance, le Collège C'est la société EUROBAT, d'Alleur, communal a attribué le marché de réhabilitation de l'ancien cercle Fernando Santi, avenue Henri Lonay.

qui se chargera du gros-oeuvre, tandis qu'APPRUZZESE, de Liège, s'occupera

des peintures, pour un montant total de 584.538€, tvac.

Rappelons qu'il s'agira de transformer ce bâtiment en classes supplémentaires pour l'école fondamentale de la Cité Lonay, ce qui viendra bien à point en attendant la reconstruction de l'école Henri Alexandre.

Début des travaux à l'automne. La fin de ce chancre urbain est donc proche!



ANSINFOS

Nos bornes de chargement de véhicules électriques deviennent payantes

Voici quelques années déjà, deux bornes de chargement avaient été placées sur le parking arrière de notre hôtel de ville. à destination des véhicules électriques

Provisoirement, l'accès à ces bornes avait été laissé libre et gratuit pour tout un chacun

L'accroissement du nombre de véhicules électriques en circulation et l'insuffisance de bornes disponibles dans notre pays ont toutefois pour effet de voir nos bornes monopolisées par des véhicules privés, au détriment des véhicules communaux qui ont peine à assurer leur approvisionnement pendant les heures de service.

Cet usage intensif des bornes a aussi un coût, qui atteint désormais près de 40 %

de la consommation électrique totale de l'hôtel de ville, soit plus de 2.000 €/mois.

En conséquence, deux mesures concrètes viennent d'être prises :

- l'accès aux bornes de rechargement pour les véhicules privés ne sera plus autorisé qu'en dehors des heures de
- I les rechargements seront désormais payants, à hauteur de 0,4840€/kWh, ce qui correspond au prix du marché.

Il n'y a pas de raison que des Ansois.e.s doivent payer le plein de leur carburant pendant que d'autres pourraient le faire gratuitement via les bornes communales.

Ajoutons que 14 bornes publiques de chargement supplémentaires seront bientôt réparties sur le territoire communal.



Lonay: l'extension de l'école se précise

L'avant-projet d'extension de l'école communale Henri Lonay, retenue aux subsides dans le cadre du Plan de Reprise

et de Résilience européen, a été approuvé par notre Collège communal début juillet.

Le cahier des charges permettant la mise en adjudication devrait pouvoir être proposé au Conseil communal de septembre.

Un dossier qui avance donc...



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.









Nathalie Dubois,

Echevine en charge de l'Instruction publique et de la petite Enfance

242 élèves ont reçu leur passeport pour la poursuite de leurs études...

C'est dans un Hall des Sports comble qu'a eu lieu ce 6 juillet, la remise officielle des CEB de l'Enseignement communal ansois. Orchestré par le Directeur pédagogique de l'Instruction publique Philippe Dallemagne, cette cérémonie a mis en valeur le travail de 242 élèves qui ont obtenu leur diplôme afin de pouvoir poursuivre leurs études. Grégory

Philippin, le Bourgmestre d'Ans ainsi que Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique ont félicité de concert les élèves, mais aussi le corps professoral pour le travail accompli, tout en rappelant que ce succès, était le fruit non pas d'une seule année, mais de tout un cursus scolaire. Le Mayeur ansois Grégory Philippin ainsi que l'Echevine de l'Instruction publique

ainsi que les Echevins Walther Herben, Philippe Saive, Christopher Gauthy et Anne-Marie Libon ont ainsi comme de coutume, procédé à la remise des prix obtenus par les lauréats. En prélude à cette cérémonie, il est également à souligner la remise des prix d'excellence des sections de l'Athénée d'Ans.













Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2º étage de l'Administration communale. Contact: Jérôme Renette - 04 247 72 32 - Courriel: jerome.renette@ans-commune.be



Philippe Saive, Echevin de la Culture et des Sports

Subsides aux associations socio-culturelles et aux clubs sportifs d'Ans

Sur proposition de l'Echevin de la Culture et des Sports, le Conseil communal a réservé au budget 2023 la somme de 15.000 EUR, en vue de l'attribution d'aides ponctuelles et de subsides de fonctionnement aux associations culturelles ansoises.

Subsides ponctuels

Toute demande d'un subside exceptionnel pour une manifestation organisée sur le territoire communal doit faire l'objet d'une convention à présenter au Conseil communal, laquelle détaillera quelle est l'aide accordée et dans quel cadre précis. Chaque association pourra ainsi connaître, avant l'organisation de la manifestation, le montant accordé.

Subsides annuels de fonctionnement

Un subside annuel de fonctionnement est octroyé aux associations qui en font la demande écrite, sur le formulaire prévu à cet effet : pour l'obtenir, contactez l'Echevinat. Celle-ci doit être répétée chaque année.

Attention : toutes les demandes de subside de fonctionnement doivent nous parvenir au plus tard pour le 15 septembre 2023.

Les dossiers de demande de subsides ponctuels doivent être introduits 2 mois avant la manifestation

CONTACT : Echevinat de la Culture Pascale Galhaut: 04 247 72 pascale.galhaut@ans-ville.be

Les Clubs sportifs font également l'octroi de subsides annuels.

Afin de pouvoir y **prétendre**, les cercles sportifs ou associations sportives doivent répondre à plusieurs conditions :

- Pratiquer leurs activités sur le territoire communal depuis une année complète.
- Rentrer un dossier complet sur base des documents fournis par le Service des Sports, dans les délais impartis.
- l Être en ordre de trésorerie auprès de la Ville et de la régie Ansports.

Le montant des subsides est réparti selon divers critères :

Le nombre de membres affiliés et affiliés ansois – par affilié, on entend membre qui paie une affiliation ANNUELLE au cercle sportif;

- Nombre de jeunes de de 18 ans domiciliés sur le territoire ansois;
- Nombre de seniors de + de 60 ans domiciliés sur le territoire ansois :
- Nombre de moniteurs brevetés.

Au niveau des sports, on peut également parler d'aide pour l'achat de coupes et trophées ainsi que matériel sportif.

Afin d'aider les citoyens à trouver un club sportif, une discipline sportive, l'Echevinat des sports désirerait recenser toutes les activités sportives qui se pratiquent sur le territoire communal...

Si vous ne vous êtes pas encore manifestés - caroline.loudeche@ans-ville.be

Course de caisses à savon au Parc des Coteaux

«Une course de caisses à savon pour tout le monde. Un rêve de gosse!»

L'occasion de retrouver l'innocence de l'enfance et de partager un pur moment de plaisir en famille. L'idée a germé dans la tête de 3 amis, elle prendra forme le premier weekend du mois de septembre (02 et 03) dans le magnifique Parc des Coteaux de Ans. Les courses de caisses à savon font appel à la créativité, à la

détermination, au courage et à un grain de folie. Dévaler une pente à toute vitesse et en toute sécurité, braver les épreuves, recommencer et rire aux éclats. La descente s'annonce palpitante et festive. Elle est réservée aux adultes et aux ados à partir de 16 ans. Photo ci-jointe

Infos et inscriptions : course.caisse.savon@gmail.com FB: caisseasavonans



Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel: philippe.saive@ans-commune.be - Permanences: sur rendez-vous. Contact: Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel: pascale.galhaut@ans-commune.be Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be







Anne-Marie Libon, Anne-Marie Libon, Echevine de l'Urbanisme

Augmentation des primes énergie et salubrité de la Région Wallonne depuis ce 1^{er} juillet!

Afin d'inciter un maximum de citoyens à entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans leur logement, les montants de base des primes régionales et le plafond de subventionnement ont été revus à la hausse ce 1^{er} juillet 2023.

L'audit Logement est quant à lui moins contraignant, et les procédures de demande de primes sont simplifiées.

Environ 90 millions d'euros ont été dégagés pour 2023 pour cette réforme.

Cette dernière prévoit notamment d'augmenter la plupart des montants de base des primes ainsi que le plafond de subventionnement jusqu'à 90 % de la facture des travaux (contre 70 à 80 % précédemment).

Selon la catégorie de revenus du demandeur, le montant de base de la prime pourra être multiplié par 6!

Audit moins contraignant

Si pour obtenir certaines primes, la réalisation de cet audit reste nécessaire, il n'aura plus de caractère contraignant pour l'ordre de réalisation des travaux. Vous serez libre de décider des priorités, malgré la hiérarchisation indiquée par l'auditeur.

Primes toiture et petits travaux sans audit : relèvement du plafond

Les montants concernant l'isolation de la toiture, des sols, des murs et châssis sont dorénavant exprimés en €/m² (et non plus en €/kwh économisé).

Les travaux éligibles aux primes petits travaux (sans audit) passent d'un montant de 3000 € HTVA à 6000 € TVAC.

De nouvelles petites primes font leur apparition comme par exemple le remplacement d'un boiler d'eau chaude.

Prolongation de la prime chauffage durable sans audit

Pour rappel, la prime chauffage durable est actuellement exemptée d'audit. Cette mesure, initiée dans le contexte de crise énergétique, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2025.



Pour cette prime, la révision du montant de base concerne principalement les travaux de toiture et de mise en conformité de l'installation électrique.

Vous trouverez toutes les informations mises à jour relatives à l'introduction des demandes de primes sur le portail Energie de la Wallonie : https://energie. wallonie.be



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de

Courriel: anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact: Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel: philippe.michel@ans-commune.be

Agendo

18 août au 3 septembre

Expo Philippe Waxweiler Château de Waroux www.chateau-waroux.be tél: 04 247 72 73 – entrée gratuite

Vendredi 1er septembre - 20 h 30

Concert de jazz – Joachim Iannello Trio – Centre culturel d'Ans, prévente 8€/sur place 10€

Samedi 2 septembre - 20 h

Concert Métal – Wondijna/Junle Underground/ Stoneberized)

Centre culturel d'Ans, prévente 8€/sur place 10€

Dimanche 3 septembre, de 11 à 17 h.

Course de caisses à savon au Parc des Coteaux Dévaler une pente à toute vitesse et en toute sécurité, braver les épreuves, recommencer et rire aux éclats. La descente s'annonce

palpitante et festive. Elle est réservée aux adultes et aux ados à partir de 16 ans. Infos et inscriptions : course.caisse.savon@gmail.com

Mercredi 6 septembre, de 15 h à 15 h 30

Heure du Conte « Raconte-moi tes vacances »

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit Réservation : 04 247 73 56

FB: caisseasavonans

8 septembre au 8 octobre

Expo Reg'Art actuel: salon multidisciplinaire

Château de Waroux www.chateau-waroux.be tél: 04 247 72 73 – entrée gratuite

8 et 9 septembre, de 14 à 18 h

- Petite chasse au trésor dans le parc du château de Waroux (pour les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 12ans) et jeux d'autrefois
- Salon littéraire : des écrivains régionaux à découvrir

Château de Waroux www.chateau-waroux.be tél : 04 247 72 73 – entrée gratuite

Jeudi 14 septembre - 12 h 30

Lunch collectif, réunion et réflexions « Par delà les cloisonnements fait sa rentrée ».

Centre culturel d'Ans Gratuit (sur réservation)

Vendredi 15 septembre à 20 h 30

Concert d'Amaury Vassili avec en première partie la chorale Erato Singers, laquelle accompagnera également l'artiste pour quelques morceaux

Centre culturel d'Ans. Infos : 0478 739 507

Dimanche 17 septembre - 14 h/17 h 30

Repair Café

Centre culturel d'Ans – Gratuit



Dimanche 17 septembre

Journée sans voiture

Mardi 19 septembre - 12 h 30/14 h 30

Auberge espagnole pour « Nourrir Ans »
Centre culturel d'Ans

Gratuit – Sur inscription

Mercredi 20 septembre, de 15 h à 15 h 30

Heure du Conte «Vive l'automne»

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit Réservation : 04 247 73 56

Mercredi 20 septembre - 20 h/22 h

1^{re} Cafét de Mai en Couleurs

Centre culturel d'Ans Gratuit, sur réservation

Mardi 26 septembre - 20 h

Projection – Ciné Club «Interdit aux chiens et aux Italiens»,

Centre culturel d'Ans Gratuit, sur réservation.

Jeudi 28 septembre, de 10 à 12 h

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil Entrée gratuite – Contact 04 247 73 56

7 et 8 octobre, dans le parc du château de Waroux

Camp médiéval : venez découvrir la vie au Moyen Age

Evènement de reconstitution historique proposant le samedi 7 octobre : entrainements aux combats – danses médiévales – cuisine du moyen-âge – tournoi de tir à l'arc et le dimanche 8 octobre : tournoi multi-armes (pas de cavaliers)

Entrée gratuite

Boissons en vente sur place – le camp est accessible de 10 à 18 h.

Une organisation «Le Feu Liégeois asbl»

Dimanche 22 octobre, à 15 h

Glenn Miller : Years Libération/ Jack Gondry ans his New music

Paf : prévente 18 euros- le jour même : 22 euros

Centre culturel d'Ans

infos et réservations : 04 263 22 22

Des entrées gratuites pour le théâtre du Trianon

Affiliée à l'asbl « Société Royale d'Encouragement à l'Art Wallon », la Commune d'Ans dispose d'un certain nombre d'entrées gratuites pour une représentation au choix parmi les spectacles proposés par le Théâtre communal Wallon du Trianon, Rue Surlet, 20 – 4020 Liège Présentez- vous à l'accueil de l'administration communale du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h pour retirer vos entrées gratuites.

2 entrées par ménage maximum (sur base de la présentation de votre carte d'identité – pas de remise pour d'autres personnes). Offre réservée aux Ansois et Ansoises. Si des places restent disponibles, une nouvelle proposition de places gratuites sera lancée en janvier 2024.

Le programme 2023–2024 vous sera remis à l'accueil, en même temps que vos entrées.





EDITEUR RESPONSABLE : F.- J. SANTOS REY | ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS | ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS | TEL. 04 247 72 11 CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA | RUE JOBA 9 - 4053 EMBOURG | TEL. 04 224 74 84 | INFO@UNI-MEDIABE





Christopher Gauthy,

Président de l'Agence de Développement Local, Echevin des Affaires économiques

La ville d'Ans un creuset de développement économique...

Visites entreprises :

Le Bourgmestre, Grégory Philippin, et l'Echevin des Affaires économiques et de l'Agence de Développement Local, Christopher Gauthy ainsi que des représentants de l'ADL ont réalisé au cours de ces dernières semaines plusieurs visites d'entreprises ansoises qui se démarquent par leur dynamisme et leur savoir-faire.

Ansolive, entreprise familiale récemment rachetée par le groupe Olives&Co a accueilli cette délégation de la Ville et a fait visiter ses chaînes de production. L'entreprise fournit de grands groupes de supermarchés en tapenade, olives et autres tapas apéritifs grâce à une activité locale. L'entreprise répond aux normes les plus exigeantes en matière de qualité et projette de développer encore son activité ansoise afin de mieux répondre aux nombreuses demandes de ses clients.

Ansolive, rue Mabîme 79 – 4430 Ans





Vima, entreprise familiale, distributeur de matières premières et emballages pour les boulangeries et entreprise fabricant de massepain artisanal a démontré son savoir-faire.

Vima assure son service de qualité depuis 1985 aux boulangers, pâtissiers et autres métiers de bouche. Leur pâte d'amande est conçue manuellement, élaborée sur place sans conservateurs ni additifs afin de produire un massepain traditionnel Liégeois que les boulangers peuvent utiliser directement. Vous y trouverez également toutes les fournitures dont un boulanger peut avoir besoin.

Vima, avenue de l'Energie, 26 – 4432 Alleur





Enfin **Col&MacArthur**, récemment installé dans le parc d'activité économique d'Alleur a présenté sa gamme de montres, sa créativité, son savoir-faire ainsi que tout le volet recherche et développement derrière chaque collection.

La maison horlogère Col&MacArthur propose des montres avec un système mécanique suisse. Chaque montre est assemblée dans l'atelier sur place avec un savoir-faire technique et manuel.

Les collections proposées sont principalement basées sur un fait historique et offrent une commémoration à l'histoire ou à une personne. C'est dans ce cadre que la célèbre veste de Johnny Halliday utilisée pour la collection « Jamais seul » a été présentée et est sortie de son écrin.

Col&MacArthur, avenue de l'Informatique 9A – 4432 Alleur





L'Agence de Développement Local vous propose une balade gourmande de 7 km dans le village de Xhendremael.

Tout en profitant de 5 haltes gourmandes, partez à la découverte de village au travers de ses rues et sentiers.

Un roadbook vous permettra de vous orienter mais aussi d'en apprendre plus sur Xhendremael.

Formule adulte 50 €

- | Apéritif : 1 bière locale La Badjawe ou 1 Spritz
- | Entrée : Assiette de charcuterie italienne de l'Epicerie Pazzi
- | Plat : Barbecue (3 viandes, crudités, pommes de terre) de la Boucherie Vanderbyse
- Fromage: Assiette de fromages de la Fromagerie Vitamines
- Dessert : Glace, crêpe et gaufres de la boulangerie Axel François

6 boissons comprises durant la balade

Formule enfant 20€

- Apéritif: 1 soft
- Entrée : Assiette de charcuterie italienne de l'Epicerie Pazzi
- | Plat : Hamburger ou pain saucisse de la Boucherie Vanderbyse

Dessert : Glace, crêpe et gaufres de la boulangerie Axel François

5 boissons comprises durant la balade

Petit bar et café à l'arrivée (non compris dans le tarif)

Vous pourrez profiter de plusieurs animations présentes sur le parcours :

Expo photo du Photo Club « Loncin Loisir »: Ans d'hier et d'aujourd'hui

Pétangue et château gonflable

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS LE 15 SEPTEMBRE 2023.

ATTENTION!

Lors de l'inscription, vous devrez choisir l'heure de départ.

Celui-ci se fait quand vous le souhaitez, dans un laps de temps de 30 minutes:

- l 1^{er} départ entre 11 h et 11 h 30
- 2º départ entre 11 h 30 et 12 h 00
- 3° départ entre 12 h 00 et 12 h 30
- 4º départ entre 12 h 30 et 13 h 00



!!! L'inscription ne sera validée qu'après réception du paiement. Inscription obligatoire via adl@ans-ville.be ou 04 247 72 93

La traditionnelle Journée sans voiture vous donne rendez-vous le 17 septembre prochain

Brocanteurs, animations et acteurs économigues locaux seront présents de 10 h à 18 h tout le long de la route nationale 3 ainsi que dans la rue de la Station.

Dans le chapiteau communal divers services seront représentés ainsi que et la traditionnelle distribution de fleurs.

Vous retrouverez sur le tronçon concerné différents stands tels l'auto-pompe des pompiers, le bus infos TEC, des clubs sportifs, des commerces et entreprises en lien avec la mobilité douce, les jardins communautaires, le Centre Culturel, de la petite restauration, mais également un espace des producteurs locaux...

Cette année signe le retour du crash test et d'un stand techno prévention de la police qui vous proposera en outre la gravure de votre vélo.

De 12h à 17h 30, dans la cour de la Ferme Monfort, le Plan de Cohésion sociale proposera de nombreux stands associatifs et gustatifs ainsi que des animations spéciales : spectacle de magie, grimage, sculpture de ballons.

A la bibliothèque Paul Biron (rue de l'Yser 200) : bibliothèque accessible durant la

journée, vente de livres pour enfants, jeux ainsi que visite quidée et gratuite du Musée du Véhicule de secours miniature.

Et pour les plus petits, présence d'un clown, châteaux gonflables, grimage, barbe à papa, jeux en bois, pêche aux canards, trampolines...

De nombreux commerces seront ouverts durant la journée.

Attention! Circulation et stationnement interdits de 6 h 00 à 22 h 00 sur la N3 et dans la rue de la Station





Solidarité avec la population ukrainienne



Yves Parthoens, Président du CPAS, en charge des Affaires sociales

CPAS News

Dans le numéro 214 d'Ans Infos paru en janvier 2023, je faisais état de quelques points forts de la Déclaration de politique générale du budget 2023.

À mi-année budgétaire, je crois pouvoir écrire que le CPAS d'Ans est en train de les mettre en œuvre, à savoir :

- Renforcement du service social de première ligne et du service social administratif, en personnel et en informatique.
- Budget suffisant pour faire face aux demandes d'aide liées à l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité, et à la fin du tarif social conjoncturel statut BIM par exemple au 1/07/2023, tel 02 247 74 03
- Développement de la politique de réinsertion professionnelle, non seulement vers le secteur public mais aussi vers le secteur non marchand... rappelons que le service se trouve rue des Écoles 11 à 4430 Ans, tel 02 247 74 39
- Maintien des actions sur le terrain du service de l'Action en Milieu Ouvert – «AMO» – La Boussole en faveur des jeunes et de leur famille, en dépit de la perte de subsides. Je vous invite à cet égard à parcourir la page Facebook de la Boussole.
- Le service du Taxi Social continue à bien fonctionner. Le nouveau véhicule aménagé pour les personnes à mobilité réduite est désormais opérationnel. Le prix de la course vient d'être fixé à 2,60 € soit une augmentation de 20 centimes, en dépit du coût élevé du carburant, tel 04 247 74 50.
- Passage du nombre de logements de dépannage de 3 à 7, étant entendu que la Société de Logements du Plateau et l'Agence Immobilière Sociale restent les principaux pourvoyeurs de logements « publics » au sens large du terme.
- I Soutien financier de 10.000 € pour les familles défavorisées et répartie entre la Maison Croix-Rouge d'Ans-Awans ouverte tous les mercredi et vendredi matin de 9 à 12 h et l'ASBL «Entraide et Partage».

À ces éléments, il y a lieu d'ajouter :

- L'intervention dans les frais de rentrée scolaire pour les moins de 18 ans, à hauteur de 80 euros, tel 04 247 74 10.
- Le projet en cours d'organisation « Miriam » pour accompagner intensivement un groupe d'une quinzaine de mères célibataires particulièrement isolées.
- L'adhésion depuis le 21 mars 2013 du CPAS d'Ans au système « REDI », budget de référence fédéral qui rend possible l'octroi, à partir de mai 2023, d'aides complémentaires pour atteindre un meilleur niveau de dignité humaine.

L'engagement d'une assistante sociale expérimentée dans les relations avec les SDF observés sur le territoire d'Ans, en considérant que le logement et sa gestion sont, pour les personnes concernées, une étape essentielle dans leur réinsertion.

Conclusion:

Merci à nos concitoyens ansois à travers la Ville d'Ans et les autres pouvoirs publics d'apporter leur contribution financière aux actions sociales et en quelque sorte ainsi admettre, moyennant précautions, que «pauvreté n'est pas vice».







Dans ce monde résolument moderne, enclin à une médication massive dès l'apparition du moindre mal, il subsiste quelques alternatives telles que la kinésiologie, la réflexologie et l'acupuncture, qui permettent de retrouver un équilibre

Chacune de ces techniques ne prétend ni se substituer à une alimentation variée et équilibrée, à la pratique d'activités sportives, ni à aucune médication.

physique, émotionnel et mental.

Il est question de méthodes alternatives et complémentaires à un mode de vie sain.

Pour entamer ce vaste sujet, abordons la kinésiologie, une technique de rééquilibrage qui s'attache au bien-être global de la personne. Sa principale caractéristique est l'utilisation du test musculaire pour connaître le fonctionnement de la personne, détecter et lever ses déséquilibres afin d'éveiller son potentiel.

Autrement dit, établir un dialogue direct avec le corps, permettre d'accéder à la mémoire de ce dernier, identifier les facteurs contribuant aux blocages et la nature des corrections nécessaires pour les lever.

L'objectif de cette pratique est de réduire le stress afin de redonner à chacun la possibilité de recontacter son potentiel, de retrouver son pouvoir personnel, la capacité de choisir et d'accéder à ses propres solutions.

Ce rééquilibrage énergétique s'effectue grâce à des méthodes empruntées à l'Occident et l'Orient. Elle peut aider sur des problématiques physiques et psycho-émotionnelles.

Elle améliore, entre autres, la gestion du stress, la communication avec soi et l'autre, la confiance en soi, l'estime de soi, la prise de décision, les performances physiques et intellectuelles.

Il s'agit donc d'un outil de développement personnel, une façon de vivre au quotidien, en conscience et dans la bienveillance,

Inspirez... rééquilibrez

avec soi et les autres. Elle permet d'agir en douceur au plus profond de chacun sur la mémoire cellulaire, pour récupérer sa liberté d'être et développer un réel mieux-être.

En ce qui concerne la réflexologie, il s'agit d'une pratique manuelle basée sur la stimulation de points réflexes situés sur différentes parties du corps qui se déclinent en 5 spécialités : la réflexologie plantaire, palmaire, auriculaire, faciale et crânio-sacrée.

La réflexologie date de plusieurs millénaires et est fondée sur le principe de l'énergie vitale, à la base de la médecine traditionnelle chinoise et des méridiens d'acupuncture.

Selon les bases théoriques de cette discipline, il existe dans la main, le pied, l'oreille et le visage une cartographie du corps entier composée de zones réflexes chacune associée à un organe, une glande ou une partie du corps à travers les terminaisons nerveuses. En stimulant ces nerfs on entraîne ainsi la production d'endorphine et l'on accroît la circulation de la lymphe dans l'organisme.

La plus répandue est la réflexologie plantaire, permettant d'apaiser le corps en passant par le pied qui serait une représentation miniature du corps où chaque point correspond à un organe ou une partie de ce dernier.

Nos mains, seraient de même un reflet de notre corps et masser celles-ci activeraient également des points réflexes.

Le massage de l'oreille serait dès lors une technique efficace pour soulager les douleurs et certaines dépendances, comme celle liée au tabac.

Concernant la partie la plus animée de notre corps, le visage, il s'agit d'une zone réflexogène importante dont la réflexologie a pour but de soulager les maux de tête et les migraines.

Tout naturellement nous arrivons à l'acupuncture, un art qui élabore son raisonnement diagnostique et thérapeutique sur une vision énergétique Taoïste de l'Homme et de l'Univers.

Le taoïsme est une philosophie qui nous invite à vivre en accord avec le monde qui nous entoure, entre les énergies internes de l'homme et les énergies externes. Le rôle de l'acupuncteur traditionnel est d'harmoniser le terrain ou le déséquilibre énergétique dont la cause peut être systémique, émotionnelle ou environnementale.

Pour cela, il utilisera aussi bien les aiguilles afin d'agir sur les méridiens et les organes correspondants, que le moxa, les ven-

touses, le massage mais il vous donnera également des conseils sur votre hygiène de vie et votre alimentation.

Les points d'acupuncture choisis lors d'une séance le sont en fonction de ce que l'on appelle la «racine» et les «branches» du problème, c'est-à-dire qu'il faut traiter à la fois le fond et la forme, en faisant un bilan énergétique complet.

Une aiguille est posée sur un point d'acupuncture afin de remettre en mouvement l'énergie interne en accord avec les énergies externes et relancer la circulation dans les méridiens favorisant ainsi le bon fonctionnement des organes. Elle permet également de rééquilibrer les émotions et le mental, de reconnecter l'Homme à son environnement et aux mouvements de l'univers dont il est le réceptacle.

En conclusion, ce genre de pratique ouvre des portes vers une sorte de bien-être holistique. Ces méthodes complémentaires nous invitent à envisager la santé d'une manière plus profonde et à explorer notre potentiel intrinsèque pour cultiver un mode de vie épanouissant. En intégrant la sagesse de ces approches, nous reconnaissons l'importance de l'équilibre entre le corps, l'esprit et l'environnement.

Que ce soit en établissant un dialogue subtil avec notre corps par le biais de la kinésiologie, en cartographiant les points réflexes pour stimuler l'énergie vitale via la réflexologie, ou en rétablissant l'harmonie énergétique par l'acupuncture, ces méthodes alternatives nous encouragent à embrasser la complexité de notre être.

En poursuivant notre exploration des voies du bien-être, nous découvrons que les réponses ne résident pas uniquement dans les laboratoires et les prescriptions médicales, mais aussi dans notre capacité innée à rétablir et à retrouver notre pouvoir personnel.

Sarah Davin

Conseillère communale Défi







VOTEZ POUR VOS ANSOIS FAVORIS!

Du 28 août au 15 septembre www.lesansoisdelannee.be

